



Direction des services Techniques
01 34 08 95 90
FAX 01.34.73.02.13

Envoyé en préfecture le 06/04/2021

Reçu en préfecture le 06/04/2021

Affiché le 07/04/2021

ID : 095-219504800-20210318-DEC202119-CC



DECISION DU MAIRE

N° 2021/19

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AVENANT N°1 POUR LE LOT N°3

Le Maire de la Commune de PARMAIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération exécutoire du Conseil municipal du 17 Septembre 2020, donnant délégation du Conseil au Maire,

Vu le marché signé avec la société GARCIA sise 21 rue du Puits 60570 ANDEVILLE en date du 4 avril 2019 pour l'attribution du lot n°3 du marché n°2019/03

Considérant la nécessité de prolonger le marché actuel avec la société GARCIA,

DECIDE

ARTICLE 1 : De passer un avenant n° 1 avec la société GARCIA à compter du 15 avril 2021 jusqu'au 14 juin 2021.

ARTICLE 2 : Dit que l'avenant n°1 a pour objet la prolongation du marché actuel de 2 mois, dans les mêmes conditions économiques.

Montant initial HT : 10 200€ / an soit 20 400€ pour 2 ans

TTC : 12 240€ / an soit 24 480€ pour 2 ans

Montant de l'avenant : 1 700€ HT – 2 040€ TTC

Nouveau montant du marché HT : 22 100€

TTC : 26 520€

Soit une augmentation de 8,33% du montant du marché initial.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 4 : Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.telerecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 18 mars 2021



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1¹

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mairie de Parmain
Place Georges Clemenceau
95620 PARMAIN

B - Identification du titulaire du marché public

GARCIA
21 rue du Puits
60570 ANDEVILLE
03 44 52 28 28
SIRET : 384 004 420 000 12
contact@sas-garcia.com

C - Objet du marché public

La présente consultation a pour objet l'entretien annuel des espaces verts et fauchage communaux. Les travaux d'entretien comprennent l'entretien courant des espaces verts (tontes, tailles, binages des massifs, arbustes, entretien des arbres, entretien des surfaces minérales)

Le marché comporte 6 lots dont 3 fermes et 3 lots exceptionnels
la société GARCIA est titulaire du lot n°3

- Date de la notification du marché public :15/04/2019.....
- Durée d'exécution du marché public : le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 15 avril 2019, reconductible tacitement une fois.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : ...20%.....
 - Montant HT :10 200€/an soit 20 400€ pour 2 ans.....
 - Montant TTC : ...12 240€/an soit 24 480€ pour 2 ans.....

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Prolongation du marché du 15 avril 2021 au 14 juin 2021

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Sr.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :20%.....
- Montant HT :1 700€.....
- Montant TTC : 2 040€.....
- % d'écart introduit par l'avenant : ...8.33%.....

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :20%.....
- Montant HT :22 100€.....
- Montant TTC :26 520€.....

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Sebastien Roué Directeur d'exploitation	GARCIA PAYSAGE Paysagiste - Elagage - Abattage 21, rue du Puits - 60570 ANDEVILLE Tél: 03 44 52 28 28 Mail: contact@sas-garcia.com www.sas-garcia.com SIRET: 384 004 420 00012 - APE 8130Z	Andeville le 23/03/2021

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Parmain....., le ...17/03/2021.....

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)



Loïc TAILLANTER

Maire de Parmain

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)